

QUATRIÈME PÉRIODE ÉVOLUTIVE DE LA

VITIVINICULTURE BRÉSILIENNE

Changements dans le Marché Consommateur du Pays

Jorge Tonietto¹ ; Loiva Maria R. de Mello²

¹Dr., EMBRAPA, R. Livramento, 515 ; 95700-000 Bento Gonçalves, Brésil ; e-mail : tonietto@cnpuv.embrapa.br

²M.Sc., EMBRAPA, Rua Livramento, 515 ; 95700-000 Bento Gonçalves, Brésil ; e-mail : loiva@cnpuv.embrapa.br

Résumé - Trois périodes évolutives, avec trois générations de vins, peuvent être caractérisées dans la vitiviniculture brésilienne : “1^{ère} Période Évolutive” – Années 1870 aux Années 1920, avec l'implantation de la vitiviniculture, sur la base des vignes américaines ; “2^{ème} Période Évolutive” – Années 1930 aux Années 1960, avec la diversification des produits, par la production des vins d'hybrides et de viniferas ; “3^{ème} Période Évolutive” – Années 1970 aux Années 1990, avec l'amélioration de la qualité, basée sur les ‘vins fins’ - surtout vins de cépage, élaborés avec des vignes européennes. Les évidences montrent que le Brésil commence sa “Quatrième Période Évolutive” - Années 2000, orientée vers les vins de qualité, avec l'affirmation de l'identité régionale des produits et avec l'implémentation des indications géographiques. Cette tendance est suivie de la diversification des régions de production et de la recherche d'une différenciation au niveau de la typicité des vins, soit dans les zones de climat tempéré du sud, soit dans la zone intertropicale, en climat chaud du type semi-aride du nord-est brésilien. Le marché brésilien montre un consommateur chaque fois plus exigeant, à la recherche de vins de qualité, et qui valorise également l'origine du vin comme élément de cette qualité.

1. Introduction

La vigne a été introduite au Brésil au XVI siècle (Souza et al., 1996). Cependant, la vitiviniculture qui est devenue la plus importante au niveau socio-économique au Brésil, s'est développée avec la colonisation d'origine italienne, établie après la seconde moitié du XIX siècle, dans la région de la Serra Gaúcha, état du Rio Grande do Sul – région sud du pays. Cette région historiquement est responsable par plus de 90% de la production de l'industrie vitivinicole du pays. Elle a guidé la marche du développement de la production et du marché du vin brésilien. Par cette raison, elle constitue la référence pour l'analyse de l'évolution du secteur vitivinicole du Brésil.

Ce travail présente une vision historique de l'évolution de la production du vin, avec la caractérisation de trois périodes évolutives de la vitiviniculture brésilienne. L'évolution du marché brésilien de vin sur les 30 dernières années est analysée. La transition vers une nouvelle période évolutive de la vitiviniculture, débutée récemment, est caractérisée.

2. “Première Période Évolutive” : “Vins d’Américaines”

La colonie d’immigrants italiens qui s’est établie depuis 1875, dans la région connue aujourd’hui comme “Serra Gaúcha”, commence une viticulture qui possède la tradition des viticulteurs qui arrivent d’Italie. Cette période est “d’Implantation de la Vitiviniculture”. Bientôt, l’activité gagne de l’importance dans le développement économique de la région. Cette période évolutive va jusqu’à la fin des années 1920. La viticulture s’est établie avec des vignes américaines, surtout de la variété ‘Isabelle’, plus tolérantes, du point de vue phytosanitaire, aux conditions de climat assez humide de la région.

3. “Deuxième Période Évolutive” : “Vins d’Hybrides et de Viniferas”

La “Deuxième Période Évolutive” de la vitiviniculture brésilienne débute en 1929, quand recommence la structuration des caves coopératives, mouvement qui évolue dans les années 1930. La production augmente pour un marché qu’atteint d’autres états du Brésil. Dans cette période, qui va jusqu’à la fin des années 1960, la vitiviniculture augmente la superficie cultivée et on observe une “Diversification des Produits”, avec l’élaboration de vins d’hybrides et de viniferas, avec une qualité correspondante à la technologie disponible à l’époque.

4. “Troisième Période Évolutive” : “Vins de Cépage”

La “Troisième Période Évolutive” de la vitiviniculture brésilienne commence à partir d’une augmentation significative de la superficie des variétés de *Vitis vinifera* L. - fin des années 1960/début des années 1970. Les variétés d’origine française prennent la place de celles d’origine italienne. L’industrie vinicole réalise des importantes transformations et investissements : caves, équipements, technologie de vinification. Ces transformations établissent un nouveau référentiel de qualité pour les vins brésiliens, similaire à ces trouvés dans les pays de viticulture traditionnelle. Cette période correspond à la production des vins fins, avec une philosophie similaire à celle des pays producteurs du nouveau monde, centré sur les “Vins de Cépage”.

4.1. L’Évolution du Marché Brésilien de Vins Pendant la “Troisième Période Évolutive”

Le marché brésilien de vins est segmenté en vins des vignes américaines et hybrides (connus comme “vins de consommation courante”) et vins des vignes européennes (connus comme “vins fins”).

Si l’on considère que le Brésil ne se caractérise pas comme pays exportateur régulier de vins, l’évolution de son marché, pendant la “Troisième Période Évolutive”, peut être analysée à travers les volumes de vins commercialisés dans le marché intérieur. Les données relatives aux volumes des vins commercialisés ont été analysées en utilisant l’équation $Y = Ae^{rt}$ (dans la formule, Y = moyennes mobiles triennales des vins commercialisés ; A = intercepte ; e = logarithme népérien ; r = taux de croissance ; t = temps), qui permet également l’obtention des taux de croissance sur la période considérée.

Pour un meilleur ajustement des équations et plus grande consistance des résultats, les données ont été analysées en utilisant les moyennes mobiles triennales. Également, la période des 30 dernières années (1971-2000) a été analysée en deux phases : 1971 à 1985 et 1986 à 2000.

4.1.1. Vins de Consommation Courante

La Figure 1 présente l'évolution de la consommation brésilienne des vins de consommation courante. Ces vins sont totalement produits au Brésil, sans importation pourtant. Dans la première phase de la période (1971-1985), le taux moyen de croissance a été de 4,2% par an. Dans la deuxième phase (1986-2000), le marché a été inconstant, avec une croissance moyenne inférieure à 1% par an. On vérifie que le volume commercialisé a presque doublé sur les 30 dernières années, représentant au tour des 200 millions de litres de vins annuels en 2000.

Il faut souligner que, dans la période 1971 à 2000, on observe une grande augmentation de la production et de la commercialisation du jus de raisin brésilien, qui est élaboré à partir de raisins de vignes américaines. La croissance moyenne annuelle sur les 30 dernières années a été de l'ordre de 8,3%. Sur la période considérée, la commercialisation est passée de 10 millions de litres par an à presque 90 millions de litres par an, avec un marché consolidé, soit au niveau intérieur comme extérieur. On a vérifié qu'une partie de la production des raisins d'origine américaine destinée à l'élaboration de vins de consommation courante a été absorbée par l'industrie de jus de raisin, en se vérifiant, également, une augmentation de la superficie cultivée de ces variétés pour atteindre ce marché.

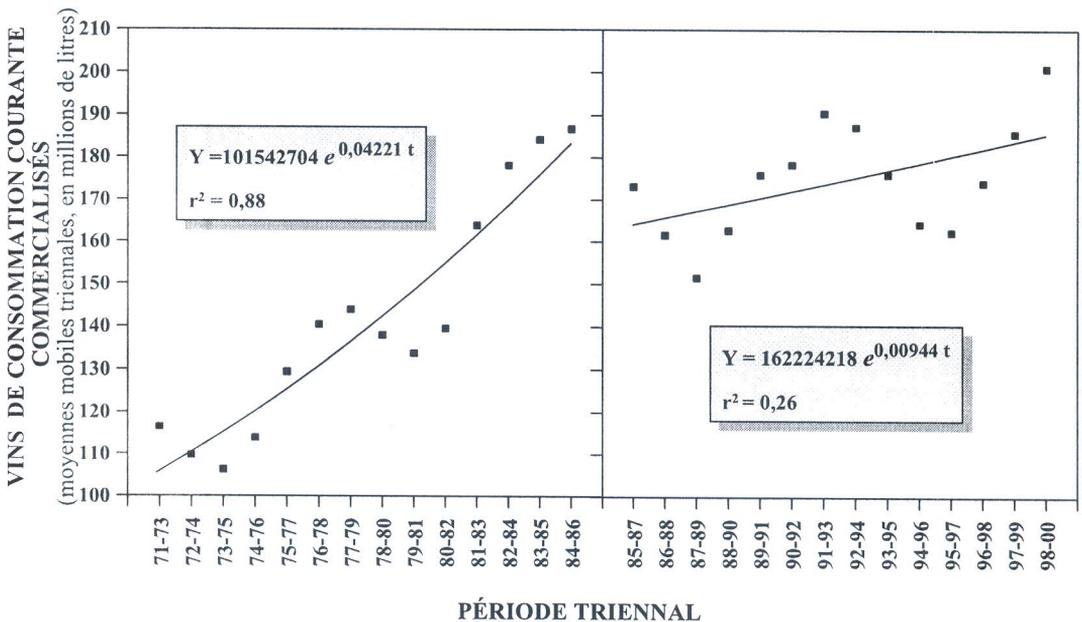


FIGURE 1

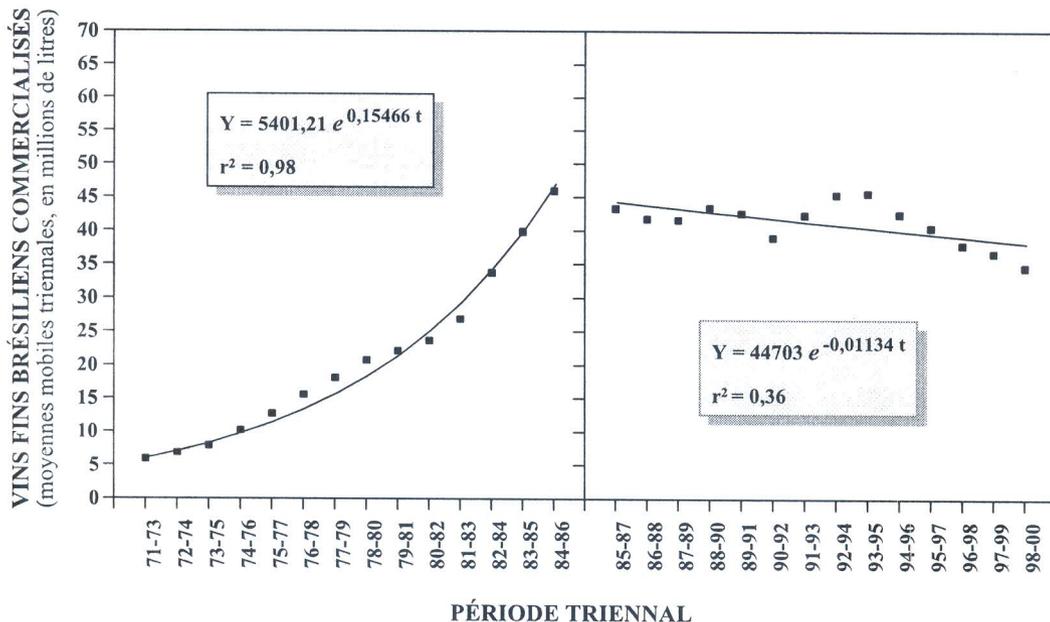
Évolution de la commercialisation des vins brésiliens de consommation courante dans la période de 1971 à 2000 (moyennes mobiles triennales).

Équations selon les deux phases : 1971-1985 et 1986-2000.

4.1.2. Vins Fins

Pour l'analyse du marché brésilien des vins fins, l'étude a considéré séparément les vins brésiliens commercialisés du total des vins fins commercialisés (vin brésilien plus vin importé).

Vins Fins Brésiliens Commercialisés - La Figure 2 montre la grande augmentation vérifiée dans la commercialisation des vins fins produits au Brésil dans les 30 dernières années. Cette production se situait au tour des 5 millions de litres au début des années 1970, et est arrivé autour des 35 millions de litres à la fin des années 1990 - sept fois plus élevée



pourtant.

FIGURE 2

Évolution de la commercialisation des vins fins brésiliens dans la période de 1971 à 2000 (moyennes mobiles triennales). Équation selon les deux phases : 1971-1985 et 1986-2000.

Dans la première phase (1971-1985), le marché des vins fins brésiliens a présenté l'expressif taux de croissance de 15,5% par an, avec un volume de commercialisation qui atteint les 45,8 millions de litres (moyenne de 1984 à 1986). Déjà dans la deuxième phase (1986-2000), le volume de vins fins commercialisé a présenté un faible taux de croissance négatif. Une telle situation s'est produit essentiellement face aux bas prix pratiqués au niveau du marché. Dans cette période, les viticulteurs cultivent plutôt les variétés américaines, au détriment des européennes, moins exigeantes au niveau des traitements phytosanitaires, avec moindre coût de production par conséquent.

Ces raisins présentaient à l'époque un marché très favorable, soit pour les vins de consommation courante, soit pour le jus de raisin, avec des prix relatifs présentant une relation coût/bénéfice plus élevé (Freire et al., 1992). Il faut souligner qu'à partir des années 2000, les nouvelles plantations de vigne montrent un nouveau redressement vers les variétés européennes, à cause d'un marché qui paye des meilleurs prix pour les variétés de meilleure qualité, en particulier pour les rouges.

Total des Vins Fins Commercialisés au Brésil (production brésilienne plus importation) – Pour l'analyse de la consommation des vins fins au Brésil et de la tendance du marché, on va considérer les vins fins produits au Brésil et, également, les vins fins importés. On vérifie que le marché brésilien des vins fins a présenté des taux élevés de croissance dans la période 1971-2000 (Figure 3). Dans la première phase (1971-1985), l'augmentation a été plus élevée, avec un taux de croissance de 12,5% par an. Dans la deuxième phase (1986-2000), la croissance a été de 2,6% par an.

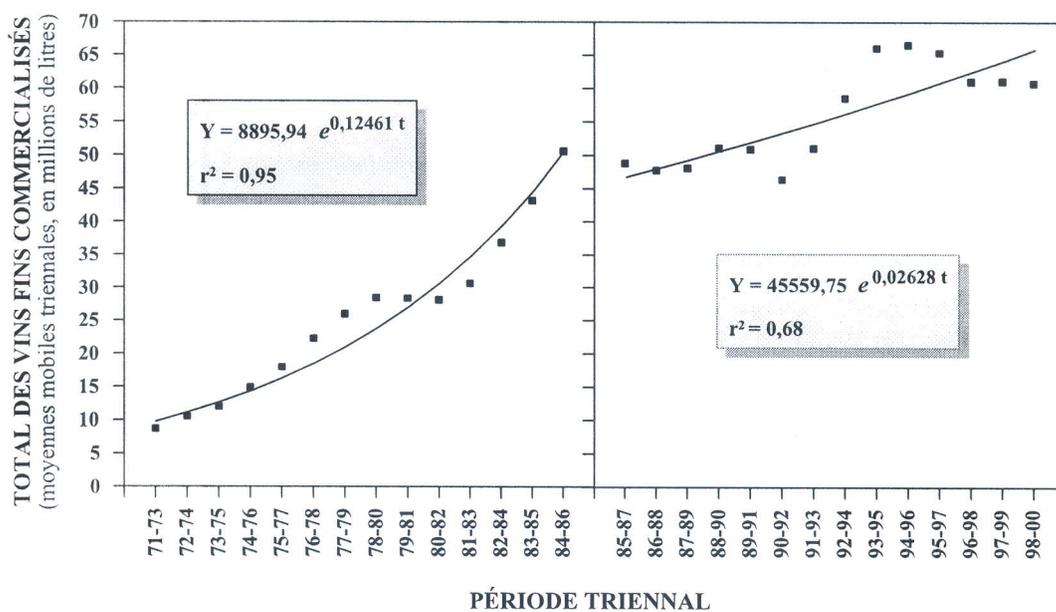


FIGURE 3

Évolution de la commercialisation des vins fins (brésiliens plus importés) dans le marché intérieur brésilien dans la période de 1971 à 2000 (moyennes mobiles triennales).

Équations selon les deux phases : 1971-1985 et 1986-2000.

Il faut souligner que dans la deuxième phase on observe une grande augmentation des importations envisageant répondre à la croissante demande pour les vins fins et, également, pour compenser la stabilisation de l'offre des vins fins brésiliens vérifié dans la période. Le volume des vins fins importés a représenté 40% du total commercialisé sur la période 1996-2000. Les cinq principaux exportateurs, en volume, ont été, l'Italie, le Portugal, l'Allemagne, le Chili et la France.

Sur les dernières années, la croissance du marché brésilien des vins fins présente la même tendance qu'on vérifie chez d'autres pays consommateurs, caractérisée par une augmentation de la consommation des vins rouges.

5. “Quatrième Période Évolutive” : “Vins de Qualité”

Pendant la “Troisième Période Évolutive”, le vin brésilien gagne un bon concept de la part du consommateur brésilien. En plus, l'ouverture commerciale du Brésil, en particulier depuis les années 1990, a stimulé le consommateur brésilien avec la présence des vins importés dans le marché brésilien, avec la possibilité de consommation des vins différenciés, au niveau des marques, cépages et appellations d'origine. Le marché est devenu beaucoup plus compétitif que d'habitude. Dans ce scénario, est apparu un consommateur plus attentif, qui veut connaître plus sur le vin, ses qualités, son origine, sa diversité au niveau des variétés, millésimes, etc., comme le démontrent les recherches réalisées sur le marché brésilien (Ibravin-Ufrgs, 2001). Ce changement dans le marché est en train de stimuler les vitiviniculteurs brésiliens à rajouter des nouveaux éléments de qualité aux vins nationaux, comme façon d'augmenter sa compétitivité.

5.1. Indications Géographiques au Brésil

Une possibilité pour améliorer la compétitivité du vin brésilien est traduite par la possibilité de production de vins de qualité dans des régions déterminées, par l'intermédiaire des indications géographiques, comme présenté par Tonietto (1993). Cette alternative est devenue plus concrète avec la “Loi de la Propriété Industrielle”, de 1996 (Brasil, 1996 ; I.N.P.I., 2000). Avec cette loi, par la première fois le Brésil offre une protection légale des indications géographiques pour ses produits vitivinicoles et, également, pour d'autres produits.

Selon la loi brésilienne, la pyramide potentielle des appellations d'origine pour les vins de qualité est présentée sur la Figure 4.

Dans cette nouvelle perspective, un ensemble de recherches concernant le domaine du zonage vitivinicole est en train de se développer pour donner du support à l'implantation des indications géographiques (Falcade et al., 1999 ; Tonietto, 2000).

5.2. La Première Indication Géographique du Brésil : “Vale dos Vinhedos”

Pour la première fois au Brésil, on observe une orientation vers les vins de qualité produits dans des régions déterminées (Tonietto, 2000). C’est le cas de l’indication géographique “Vale dos Vinhedos”, située dans la traditionnelle région vitivinicole de la Serra Gaúcha. Déjà en phase d’implémentation, elle est en train d’être reconnue par l’institution qui a la compétence légale au Brésil – l’I.N.P.I. (Institut National de la Propriété Industrielle). Cette indication géographique possède des notions jusqu’ici non présentes dans la production du vin brésilien : aire géographique de production déterminée, production, élaboration et embouteillage dans l’aire déterminée, encépagement autorisé, contrôle analytique et sensoriel des vins, comité de contrôle au niveau du syndicat de défense de l’indication géographique (APROVALE – “Associação dos Produtores de Vinhos Finos do Vale dos Vinhedos”, créé en 1995).

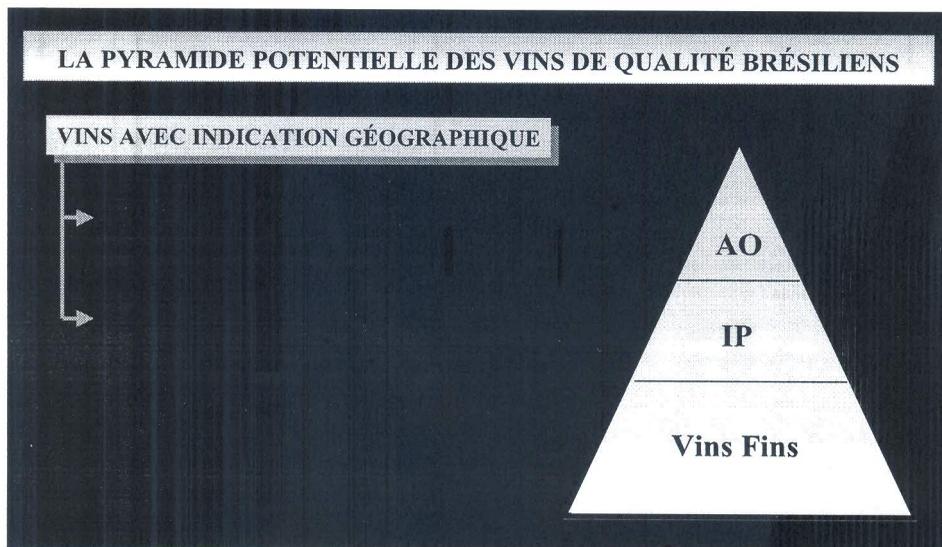


FIGURE 4

La pyramide potentielle des vins de qualité brésiliens avec les indications géographiques.

5.3. Nouvelles Demandes dans d’Autres Régions : “Vale do Submédio São Francisco”

La qualification de la production du vin au Brésil est en train de passer également par la diversification des régions de production, qui avait débuté dans la “3^{ème} Période Évolutive”. La diversification envisage, d’entre autres, exploiter des nouvelles potentialités au niveau des facteurs naturels, à la recherche d’une différenciation au niveau de la typicité des vins fins. Ces nouvelles régions de viticulture se situent soit dans les zones de climat tempéré du sud du Brésil (“Serra do Sudeste” et “Campanha”), soit dans la zone intertropicale, en climat chaud du type semi-aride, dans la Vallée du San Francisco, région du nord-est brésilien. Dans ces régions, on vérifie la volonté des viticulteurs d’aller vers une production avec plus d’identité régionale, vers la possibilité de consolidation, à son temps, des indications géographiques.

5.4. Vins Brésiliens de “Quatrième Génération”

Les évidences montrent que le Brésil rentre, à partir des années 2000, dans la “Quatrième Période Évolutive” de sa vitiviniculture (Figure 5). Chaque période évolutive de la vitiviniculture brésilienne peut être caractérisée comme productrice d’une différente génération de vins : “1^{ère} Génération” – “vins de vignes américaines” ; “2^{ème} Génération” – “diversification de vins avec des hybrides et des viniferas” ; “3^{ème} Génération” – “vins de cépage”. La “4^{ème} Période Évolutive” correspond aux vins de “4^{ème} Génération” (Figure 5). Cette génération de vins est orientée vers la production des vins de qualité, avec l’affirmation de l’identité régionale et l’implémentation des indications géographiques.

Il faut souligner que dans les différentes périodes évolutives de la vitiviniculture brésilienne, on trouve également vins des périodes évolutives précédentes (vins d’américaines et d’hybrides, par exemple), évidemment, avec le différentiel qualitatif correspondant à la technologie viticole et œnologique disponible aux différents périodes.

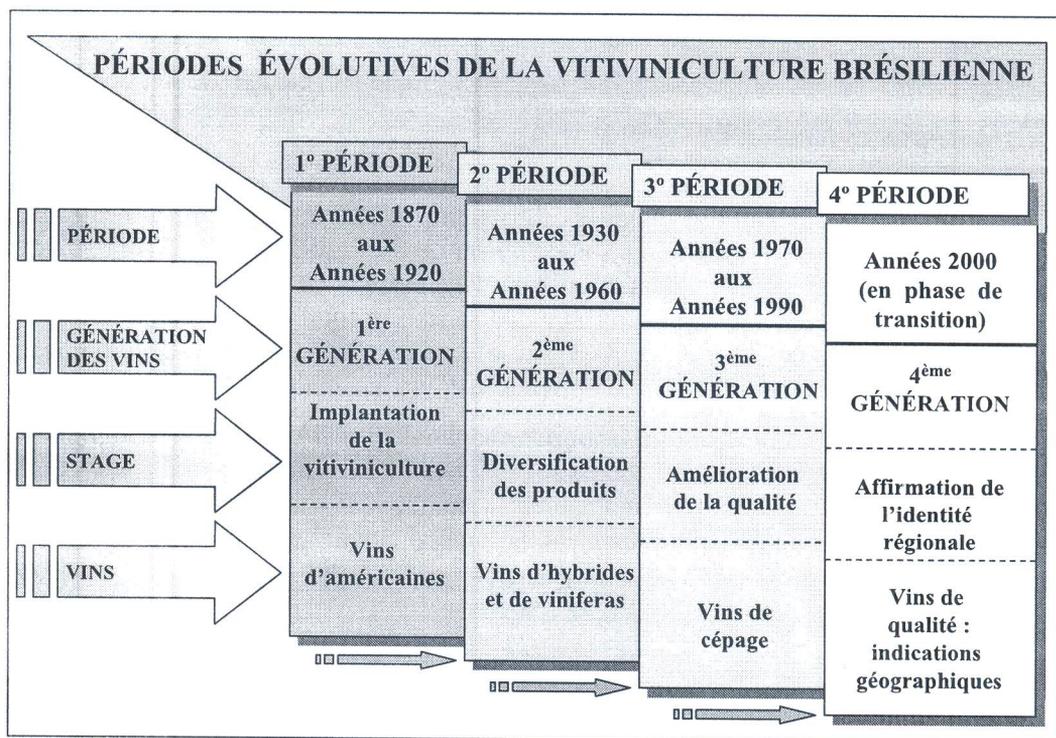


FIGURE 5

Périodes évolutives de la production vitivinicole brésilienne, centrée historiquement dans la région de la “Serra Gaúcha”, dans l’état du Rio Grande do Sul : Quatre générations de vins au Brésil.

On observe, également, dans cette nouvelle phase, l’introduction des nouveaux concepts de production viticole, comme la “production intégrée” et la “production organique”.

Si dans la “Troisième Période Évolutive”, le marché brésilien de vins de consommation courante a montré une lente évolution, le marché des vins fins, au contraire, a présenté des taux élevés de croissance.

Dans la “Quatrième Période Évolutive”, le marché brésilien signale l'ascension d'un consommateur chaque fois plus exigeant, à la recherche de vins de qualité, et qui valorise l'origine de la production comme élément de différenciation qualitative du produit. Comme résultat, tout cela devra augmenter et valoriser la typicité des produits et la différenciation de la qualité à partir de l'ensemble des facteurs naturels et humains des régions de production. Dans ce nouveau scénario, l'implémentation des indications géographiques représente une nouvelle et concrète perspective pour avancer sur la qualité et mieux organiser la vitiviniculture du pays.

6. Références Bibliographiques

Brasil, 1996. Lei nº 9.279, de 14 de maio de 1996 - Lei da Propriedade Industrial. Brasília : Ministério do Desenvolvimento, Indústria e Comércio Exterior.

Falcade I., Mandelli F., Flores C.A., Fasolo P.J., Potter R.O., 1999. Vale dos Vinhedos: caracterização geográfica da região. Caxias do Sul : EDUCS. 144 p. (Falcade, I. e Mandelli, F., Org.).

Freire L.M. de M., Freire J. de M., Caldart W. L. 1992. Transformações na estrutura produtiva dos vicultores da Serra Gaúcha 1985/1991. Bento Gonçalves : Embrapa-CNPV. 44p. (Documentos, 7).

IBRAVIN, UFRGS/CEPA-CEPAN, 2001. Pesquisa sobre o mercado brasileiro de vinhos : relatório consolidado. Porto Alegre : Ibravin/Ufrgs. 279p.

Instituto Nacional da Propriedade Industrial, 2000. Resolução nº 075/2000, de 28 de novembro de 2000 – Estabelece as condições para o registro das indicações geográficas. Rio de Janeiro : I.N.P.I. 7p.

Sousa J.S. I. de, et al., 1996. Uvas para o Brasil. Piracicaba : Biblioteca de Ciências Agrárias Luiz de Queiroz. 791p.

Tonietto J., 1993. O conceito de denominação de origem: uma opção para o desenvolvimento do setor vitivinícola brasileiro. Bento Gonçalves : EMBRAPA. 20p.

Tonietto J., 2000. Indicações geográficas no Brasil: diagnóstico e demandas tecnológicas com enfoque no segmento vinhos. Bento Gonçalves : Embrapa Uva e Vinho. 14p.